



215 Ch de Gibbes 13248 Marseille Cedex 20
Tel & fax : 04-91-65-51-70 / egtcaf13@tele2.fr

PLENIERE DU CE 29/07/2010

L'ordre du jour de cette réunion était particulièrement chargé , la prochaine séance Plénière du CE n'aura lieu que fin septembre 2010 .

1) Comité d'Entreprise

Le Bureau du CE, suite à son élection le 17 juin 2010, s'est réuni depuis à plusieurs reprises afin de préparer sur ce point cette réunion plénière. **Une déclaration préliminaire** a été lue par le trésorier adjoint en début de séance, la trésorière principale est ensuite intervenue plus précisément sur **la situation comptable du CE** depuis le départ de l'équipe sortante et sur **les engagements des membres élus au CE** qui composent le nouveau Bureau et **géreront l'ensemble des activités sociales et culturelles pour le Personnel Caf 13.**

Un nouveau Règlement Intérieur sera présenté lors de la prochaine séance plénière du CE, ce dernier validera **les activités sociales et culturelles en tout équité pour les trois prochaines années .**

Nos élus se sont engagés auprès du Personnel à une **totale transparence**, c'est pourquoi, nous avons souhaité **la présence, lors de cette réunion, du secrétaire et du trésorier sortants.** Hélas, seul le trésorier sortant était présent en début de séance, il a ensuite dû quitté la réunion avant que nous abordions les questions relatives au Comité d'Entreprise .

Au vu des éléments en notre possession et devant l'opacité de la gestion financière et comptable du précédent CE, force est de constater qu'il existe des manquements déjà dénoncés lors de la commission de contrôle CE en avril 2010.

Actuellement et devant l'état actuel des éléments constatés, le bureau du CE est dans l'incapacité de donner quitus * au Trésorier sortant.

D'autant qu'un arrêté des comptes au 20 juin 2010 avait été demandé et que le cabinet comptable ne pourra pas le fournir avant fin Septembre 2010.

C'est pourquoi, le Bureau du CE a voté en sa séance du 27 juillet 2010 et à l'unanimité des membres présents pour la réalisation d'un audit financier.

Nous avons demandé lors de la séance plénière du CE du 29 juillet 2010 un vote de tous les membres élus présents lors de cette réunion pour entériner cette décision.

Les élus du CE présents ont voté à l'unanimité pour la réalisation de cet audit .

Ce dernier sera mené par la société ADEXI, spécialisée dans ce type de mission . De plus, des préconisations financières associées à des recommandations de gestion devront être proposées lors de cette mission .

** donner quitus : reconnaître que la gestion d'une personne est régulière et exacte*

2) Mise en place des « boucles qualité »

La Caisse Nationale a demandé à notre organisme de mettre en place un dispositif visant à diminuer le taux de « rejet vérif » global à la CAF 13 dans le but d'améliorer la « qualité » dans le traitement des dossiers PF .

Un groupe de 36 agents ayant les taux de « rejet vérif » les plus forts va être constitué. L'approche sera, selon la Direction , pédagogique (points légis , formations, etc..) avec comme objectif de diminuer le taux de « rejet vérif » de ces techniciens . Le Directeur Général conclut cette présentation en nous précisant qu'il s'agit d'une « approche personnalisée de management » , nous voilà complètement rassurés ...

Un bilan de ce dispositif sera présenté au CE dans un an .

Pour la CGT la mise en place de ce dispositif pose de nombreux problèmes sur le fond et sur la forme .

Sur le fond, depuis plusieurs années, nous alertons la Direction sur les risques de poursuivre **une politique du chiffre** comme nous y contraignent les **COG** au détriment de facto de la qualité .

Faire toujours plus avec de moins en moins de moyens, la Direction appelle cela de façon pompeuse « l'efficience ». En réalité, pendant qu'une poignée de serviteurs zélés de ces **COG** absurdes gagnent leurs galons sur le dos des salariés et encaissent des primes bien juteuses, **la plupart d'entre nous voit ses conditions de travail et de santé se dégrader chaque jour un peu plus : pressions, stress, métiers non reconnus, augmentations de salaire ridicules, etc.**

On ne prend plus le temps dans les services, **d'échanger, de discuter, de commenter avec son encadrement les changements législatifs et autres.** Chacun est broyé dans une spirale infernale (accueil / liquidation).

Les ex « agents de maîtrise », dont c'était le rôle et qui assuraient cette fonction indispensable dans un service, ont disparu il y a quelques années au profit de **cadres « management »** eux mêmes sous pression et dont le rôle ne se résume plus qu'à rendre des **statistiques**, les yeux rivés sur le PO pour contrôler **les flux d'accueil et la productivité des agents.**

Pendant que la Caf se déshumanise chaque jour un peu plus, la Caisse Nationale tente d'améliorer ses stats en impulsant des dispositifs à courte de vue qui ne résoudront rien .

Enfin, sur la forme, ce dispositif est plus que critiquable car, n'en déplaise à la Direction, **il est bien entendu stigmatisant pour ces agents.** Ce groupe de « moutons noirs » va être observé à la loupe pendant un an avec une obligation de résultat. En plus d'être stigmatisé, ils subiront davantage de pression pour atteindre les objectifs fixés par leur encadrement. **Quid de leur parcours professionnel, points de compétence, déroulement de carrière ??? Que se passera t-il si les objectifs ne sont pas atteints ?**

3) Plan « Seniors »

Les négociations avec les syndicats n'ayant selon la Direction pas abouti, elle a établi un plan d'action en phase avec le Protocole d'accord signé au niveau national .

3 axes ont été définis :

- **fin de carrière**
- **transmission des savoirs (tutorat)**
- **anticipation, évolution de carrière**

Depuis juin 2010, 33 salariés ont participé aux journées d'infos « droit à la retraite ». Des rendez-vous avec des interlocuteurs de la CRAM sont également possible .

Trois actions de formation sont prévues :

- préparer sa retraite
- méthodologie (transmission d'infos)
- former l'encadrement à la gestion des âges

Et bientôt actionner des déambulateurs si la réforme sur les retraites est votée à la rentrée ...

4) Dispositif de gestion des demandes de mobilité .

Ce dispositif est présenté par la DRH qui rappelle la Note de Service 106/2010 qui **permet aux agents dans des situations spécifiques de demander des mutations en interne**. Ce nouveau dispositif permettra de réactualiser les anciennes demandes de mobilité à l'intérieur de la CAF 13 et de répondre à ces demandes individuelles (par exemple par le biais de permutations.)

5) Concours d'embauche

La Direction confirme qu'un **concours d'embauche aura lieu d'ici fin 2010**. **La priorité sera donnée aux personnes présentes sur liste d'attente** suite au concours d'embauche de l'an dernier (à ce jour, une dizaine de personnes) . En fonction du volume d'embauche décidé par la Direction, un dispositif de recrutement similaire à celui de l'an dernier sera effectué. L'inscription des CDD en poste à la Caf au moment du concours sera facilitée par la Direction comme nous le demandions. Enfin, la Direction s'engage à examiner tous les cas de salariés titulaires Niv 2 désirant intégrer la formation Vademecaf .

6) Plan de formation

Un point complet sera présenté par la DRH lors de la plénière de septembre 2010

7) Gardiennage et fermeture des accueils .

Depuis la victoire du Personnel début juillet 2010 et le recul de la Direction sur cette question, le Directeur a confirmé qu'il prendrait toutes les mesures nécessaires concernant la réouverture des accueils le 16 août 2010 (soit une semaine avant le versement de l'ARS (Allocation Rentrée Scolaire) prévu le 19 août 2010). Cela se traduira par un renfort du gardiennage sur l'ensemble des sites y compris le Siège pendant une semaine (1 gardien / site)

Une information a été adressée aux partenaires il y a 15 jours concernant l'ouverture et la fermeture des sites ainsi qu'une large information par voie de presse destinée aux allocataires. La Direction nous précise également qu'un affichage concernant ces infos a été effectué sur l'ensemble des sites .

Actuellement et jusqu'à la réouverture des accueils le 16 août, la Direction applique une désectorisation totale concernant l'accueil des allocataires (également pour les rendez-vous RSA) ceci afin de faciliter le service rendu aux allocataires, pénalisés par la fermeture des maisons sociales. Cette mesure restera selon la Direction provisoire, elle précise qu'aucun projet de désectorisation n'est à l'étude en ce moment .

8) RSA « jeunes »

La Direction précise qu'il ne s'agit pas d'une nouvelle prestation mais d'une condition d'accès supplémentaire .

160 000 bénéficiaires potentiels au niveau national environ 6000 dans notre département. Un support d'aide sera remis aux techniciens conseils dans le courant du mois d'août 2010.

Le RSA « jeunes » ne pourra être traité sur « Cristal » qu'à partir de la mi-septembre 2010 .

3 sessions de perfectionnement RSA ont été planifiées pour la rentrée .

Le Gouvernement lancera une campagne d'information fin août 2010 .

Notre Direction sous-estime sans doute le **matraquage médiatique** que nous allons subir pour ce qui sera plus un effet d'annonce qu'une véritable mesure sociale .

Le nombre de demandeurs au vu de la situation économique et sociale de notre pays risque d'être très largement supérieur au nombre de bénéficiaires ce qui se traduira dès la rentrée par des affluences importantes d'allocataires au niveau des guichets couplées à un risque d'incidents face à l'annonce du non droit !

Dans le même temps, le ministre Woerth englué dans « les affaires » doit faire avaler à la population la pilule de sa réforme injuste sur les retraites. A la rentrée, le texte sera présenté aux députés . En ce qui nous concerne et dès **le 7 septembre 2010, nous serons mobilisés avec des milliers de salariés pour lutter contre cette réforme inacceptable .**

9) Etat des stocks

16150 bons de travail en stock ... Eole à jour. Pour la Direction , tout va bien

10) Remplacement du cadre d'accueil en cas d'absence de ce dernier dans les maisons sociales .

Nous avons constaté que la règle n'était pas identique en fonction des sites d'accueil. Ces remplacements étaient tantôt effectués par d'autres cadres (cadres de prox) tantôt par **des techniciens conseils « experts » niveau 4**, sans que cela ne figure sur la fiche de poste !! Nous souhaitons pour clarifier cette situation connaître la règle en la matière ...

La Direction nous confirme qu'en fonction des districts et des situations, le traitement pouvait varier et **qu'on pouvait en effet faire appel à titre exceptionnel à des techniciens conseils niv 4 pour remplacer le cadre d'accueil sur les maisons sociales**. Cela ne semblait pas « choquer » notre Directeur .

Pour la CGT, il s'agit d'une dérive inacceptable ! Quand ça l'arrange et toujours à moindre coût, la Direction sait « valoriser » les employés pour occuper des « postes de cadres ». Pour ce qui est de reconnaître nos métiers à travers de véritables parcours professionnels c'est une autre histoire ...

11) PDE (Plan Déplacement Entreprise)

Deux ans et demi de négociation et après une présentation en grande pompe en juin 2008, **le dénouement est prévu en 01/2011** avec des « mesurette » pour le Personnel. L'étude « test » concernant la navette (Saint-Charles /Gibbes) est maintenue jusqu'à fin 12/2010. Aucune certitude quant à la pérennisation de ce dispositif, la fréquentation de cette navette étant selon la Direction très médiocre .

12) Prime RSA

Les jeunes agents, désormais assez nombreux dans notre organisme , n' étaient pas là au moment des faits (05/2008), les autres, nombreux sont depuis partis à la retraite, enfin certains ont peut-être oublié les faits !! Un petit rappel s'impose

En 04/2008 , suite à de nombreuses luttes menées dans de nombreuses Caf dont la nôtre, la **CNAF pour « calmer le jeu », a décidé de débloquer une dotation RSA d'environ 2 millions d'euros pour notre organisme** .

800 000 euros devaient servir à financer un dispositif de mode de garde pour le personnel et **1 200 000 € devaient être reversés directement au Personnel** .

La **CGT a d'emblée fait la proposition du versement d'une prime identique pour tout le monde**. Cette mesure nous paraissait la plus juste et la plus équitable notamment pour les bas salaires . La Direction a balayé notre proposition d'un revers de main en imposant via un Protocole alambiqué, le versement d'une prime injuste, proratée en fonction de son salaire donc favorisant les salaires les plus élevés au détriment des autres. Comme d'habitude avec notre Directeur, c'était à prendre ou à laisser ...

La **CGT et l'UGICT ont à l'époque refusé de signer ce Protocole** car nous avons l'exemple d'autres CAF qui avaient procédé autrement avec notamment le versement d'une prime fixe pour tout le monde (Carcassonne , Paris , etc) , nous savions que les Directeurs disposaient de marges de manoeuvre très importantes pour utiliser cette enveloppe .

Malheureusement, deux ans et demi après ... de recours en appel auprès des tribunaux suite au non agrément par la tutelle, nous n'avons toujours pas vu la couleur de cette prime ,

La Direction ballade le personnel dans tous les sens se montrant toujours plus évasive concernant la date de versement de cette prime et s'agaçant que nous posions chaque mois la même question.

POUR VOUS INFORMER : www.cgtaf13.fr

POUR NOUS CONTACTER :

Au Secrétariat du Syndicat :

ZAOUATI Lionel (Secrétaire et représentant du Personnel au CA) : 6941
RUFFLET Nathalie (Secrétaire adjointe) : 6942

Nos élues au CE :

ROVERA Claudine (Secrétaire adjointe) :
REYNAUD Laurence (Trésorière) :
GOJKOVIC Sébastien :
GENNATIEMPO Nicole :

Nos élus DP :

ZAOUATI Lionel (Siège) :
RUFFLET Nathalie (Siège) :
GENNATIEMPO Nicole (Malaval) :
JOUEN Pascale (siège/Tiersi)
GOJKOVIC Sébastien (Aix/Aub) :
MEYLAN Magali (Aix/Aub) :
BERATTO Sylvie (Edb) :
MONTMASSON Daniel (Edb) :

Notre représentante CPLOS :

ROVERA Claudine :

Au CHSCT :

POCCHIOLA Patrick (Sud) : 6445
AGOSTA Thierry (Sud) :